

NEWSLETTER COMITÉ TERRITORIAL ISÈRE - MARS 2019

JUGEMENT DE VINGRAU ET PROPOSITION DU SÉNATEUR M. MICHEL SAVIN

Le jugement du tribunal de grande instance de Toulouse du 14 Avril 2016 (condamnant la FFME et son assureur à versé 1,2 millions d'euros aux victimes dans l'affaire dite de Vingrau) était toujours en appel. Le verdict est tombé : dans sa récente décision du 21 janvier 2019, la cour d'appel de Toulouse vient de reconnaître la responsabilité entière de la FFME dans cet accident d'avril 2010 (et par la même occasion, a augmenté le montant des dommages et intérêts alloués aux victimes, qui dépasse aujourd'hui les 1,3 millions d'euros.)... Cette décision rappelle, si besoin, le caractère redoutable de la responsabilité du fait des choses (ou responsabilité sans faute) qui pèse sur les quelques 850 conventions dans laquelle la FFME est encore engagée.

Pour résoudre ce dilemme et ainsi sauver nos activités de pleine nature, l'une des pistes est de faire évoluer la loi. Et sur ce point, en Isère, nous sommes à la pointe grâce à l'action d'un de nos sénateurs, M. Michel Savin : le Sénat avait déjà adopté, mercredi 31 janvier 2018, la proposition de loi de Bruno Retailleau et Michel Savin qui vise à basculer d'un régime de responsabilité du fait des choses à un régime de responsabilité pour faute du gestionnaire ou du propriétaire du site naturel. Mais depuis cette date, le parlement n'a toujours pas inscrit ce texte à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Dans son communiqué du 12 février les sénateurs « les Républicains » rappellent donc à nos élus qu'il est urgent d'agir.

ZE TOPO & ENTRETIEN DE NOS FALAISES



La future réédition du **Tome 1 de ZeTopo prévue pour le printemps prochain** nous occupe pas mal ces derniers temps. Ainsi début février, nous avons rendu visite à la paroi de l'Amazone (St Egrève) pour correction des tracés de voies. Nous avons également profité de ces journées printanières pour dés-équiper, à contre cœur, le secteur Lycose (trop exposé aux chutes de pierres). Mais rassurez vous de nouvelles falaises voient toujours le jour et cette ré édition du topo comportera bien les **nouveautés** tant attendues. 64 pages supplémentaires seront ainsi nécessaires pour décrire : **Satan, Chez Yvette, Le désert de l'Écureuil et des Froussards, le Goupil, l'Abattoir et même Verna** dans le nord Isère. Autant de belles journées de grimpe à venir.

SITES NATURELS - INTERDICTION TEMPORAIRE DE L'ESCALADE SUR L'ENSEMBLE DES SITES DE LA COMMUNE DE FONTAINE



Alors que l'escalade se pratique aux Vouillands depuis 60 ans, la **Mairie de Fontaine (38)** vient d'interdire provisoirement par **Arrêté Municipal** la pratique de l'escalade dans les 3 sites de sa commune. Sont concernés **Fontaine-Pierre Béghin, La DJ Face et Le Coup de Sabre**.

Le Comité Isère FFME, partenaire de longue date de la commune pour la gestion et l'entretien de ces sites regrette cette décision soudaine de la commune. Et ce d'autant plus que les échanges étaient nombreux ces derniers mois pour actualiser les modalités de gestion de ces sites. En effet, plusieurs points n'étaient plus conformes dans les conventions et nous travaillions donc à corriger ces éléments. Les conventions actuelles étant pour certaines devenues caduques du fait de changements de propriétaire ou d'absences de certaines parcelles suite à des études plus approfondies des plans cadastraux. L'idée était donc de profiter de ces corrections pour remettre à plat l'ensemble et de proposer à la Mairie un nouveau contrat d'entretien. La commune a semble t'il pris peur face à cette période transitoire et a préféré interdire l'accès aux falaises le temps de signer ces nouveaux contrats. Nous ne pouvons toutefois pas imaginer que nous n'arrivions pas à résoudre rapidement ces problématiques avec les services de la Commune de Fontaine qui, rappelons le, a toujours été exemplaire en matière de soutien à nos activités de Montagne et d'Escalade.

Conscient de l'enjeu de cette décision administrative, le CT38 engage dès à présent toutes ses forces pour aboutir à une réouverture prochainement. Nous allons donc mener des discussions avec la Mairie de Fontaine, la Métropole et le Département pour trouver une solution acceptable pour tous.

Nous vous informerons de la suite du dossier.

ÉVÈNEMENT - COMPÉTITION OFFICIELLE

Les **23 et 24 mars** se tiendra la 7ème édition de l'**Open Régional de Grenoble**. Cet événement sportif, co-organisé par Drac Vercors Escalade et le Comité Isère, rassemblera parmi les meilleurs grimpeurs de la région dans les catégories poussins et benjamins. Il se déroulera au gymnase Berthe de Boissieux, en plein renouveau, au centre de Grenoble et sera marqué par trois temps forts.

Le samedi, les jeunes des catégories poussins et benjamins (9-12 ans) s'affronteront pour l'une des 5 étapes de la coupe régionale FFME Auvergne Rhône Alpes.

La journée se prolongera par une projection de films.

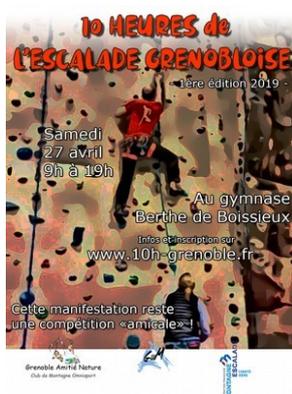
Et enfin, un Contest d'escalade se tiendra le dimanche pour les plus petits (catégories microbes d'âges 6-8 ans). Plus de 200 participants accompagnés de leurs familles sont attendus sur ces deux jours.

Infos et inscriptions sur <https://www.ffme.fr/competition/fiche/5570.html> et <https://www.ffme.fr/competition/fiche/5818.html>

Date limite d'inscription : 8 Mars.



ÉVÈNEMENT - COMPÉTITION PROMOTIONNELLE



Le **27 Avril** prochain aura lieu la **première édition des 10h de l'Escalade Grenobloise**.

Un événement festif et une compétition amicale, au gymnase Berthe de Boissieux, à Grenoble.

A l'initiative de cette rencontre sportive, deux clubs de montagnes, le GAN (Grenoble Amitié Nature) et le GUM (Grenoble Université Montagne) se sont associés, avec le soutien du Comité Territorial Isère de la FFME et de la Ville de Grenoble. Cette manifestation est l'occasion de mettre en avant les valeurs fondamentales de ces 2 clubs : le sport, l'amitié, la convivialité, l'accès à tous.

Côté escalade, il s'agit d'une épreuve individuelle d'endurance sur 10h sous forme de contest de voies à essais illimités (sans finales et en auto arbitrage). Il y aura une 60aine de voies du 4b au 7c/8a (avec une majorité de 5-6) qui auront été récemment ré-ouvertes. Nombreux lots à la clef pour les meilleurs. On vous y attend nombreux.

Règlement, renseignements et inscriptions sur www.ffme.fr/competition/fiche/5842.html

STAGES/FORMATIONS - CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE DIFFICULTÉ

En vue, notamment, du prochain championnat départemental de difficulté Savoie Isère (qui se tiendra le **13 Avril** à Chambéry), une formation de juge de diff niv 1 est organisée le **6 Avril** prochain (à Chambéry également).

Par ailleurs, en 2019, le Comité Isère organisera les formations suivantes :

- Formation Continue (« Recyclage Cadres ») : Sept. 2019
- Gestionnaire EPI : Oct. 2019
- Initiateur SAE : Nov. Déc. 2019
- Initiateur Escalade : sur demande
- Ouvreur de club : Jan. 2020

Ainsi que plusieurs stages (en collaboration avec le Comité Savoie) :

- Stage Perfectionnement Grande Voie à Presles (Juin 2019)
- Stage Initiation Terrain d'Aventure en Savoie (sur 4j, été 2019)

- ...

La liste complète des prochains stages et formations prévus en AURA (+inscriptions) : [ici](#)



T. +33 (0)4 76 40 63 26
Maison départementale des sports
7 rue de l'Industrie - 38327 EYBENS cedex
info@ct38.ffme.fr

Retrouvez toute l'actualité du Comité sur
www.ffme.fr/ct/38 et les réseaux sociaux

